



CONSEIL COMMUNAL DE BASSINS

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 11 OCTOBRE 2012

Préavis N° 7/12

Vu le préavis municipal n° 7/12 du 20 août 2012,
Où les conclusions du rapport de la commission des finances,
Où les conclusions du rapport de la commission déchetterie,
Considérant que cet objet figure à l'ordre du jour,

Le Conseil communal de Bassins décide :

1. d'autoriser la Municipalité à mettre en application le concept de la taxe au poids sur le territoire communal au 1^{er} janvier 2013
2. d'accepter le règlement communal sur la gestion des déchets
3. d'annuler tous les précédents règlements concernant la gestion des déchets et la couverture des frais y relatifs.

Bassins, le 12 octobre 2012

Pour le Conseil communal

Odile Hausser, présidente

Francine Bandieri, secrétaire